

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ATBR VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2016

Le bureau est représenté par les membres suivants :

Président : Jean-François Pasquier
Vice-président : Hervé Lasnier
Trésorier : Olivier Pluquin
Trésorier adjoint : Pascal Lenormand
Secrétaire : Joël Gonsalves
Secrétaire adjoint : Vincent Desjonquères

L'équipe des moniteurs est représentée par Luc Mahier et Bernard Lemarchand.

Le président ouvre cette assemblée en remerciant les personnes présentes.

Nous commençons en présentant un bilan de la saison 2015-2016. Cette dernière a été marquée par une baisse notable du nombre d'adhérents. Nous étions en effet 67 licenciés pour 75 lors de la saison 2014-2015. 31 enfants et 25 adultes ont suivi les cours de l'école de tennis.

Afin d'endiguer cette baisse de nos effectifs, nous avons continué nos efforts afin de faire connaître notre club dans les communes environnantes en distribuant à la fin de l'année scolaire des tracts et des affichettes. Cette opération a été relancée en ce début de saison.

D'autres propositions afin d'améliorer la trésorerie du club ont été effectuées aussi bien par les membres du bureau que par certains adhérents présents, nous vous en ferons part si certaines peuvent trouver une application concrète.

Nous revenons ensuite sur la journée des enfants qui a rencontré un certain succès. Afin de marquer la fin des cours de l'école de tennis, nos jeunes licenciés ont pu lors de cette journée effectuer des petits jeux et tournois.

COMPETITION

Pour la première fois depuis plusieurs années, l'ATBR n'a pu engager d'équipe féminine lors des championnats, par manque d'effectifs.

Les hommes ont engagés une équipe aux championnats d'hiver et deux aux championnats d'été. Les résultats furent mitigés, mais l'équipe 1 a toutefois réussi à se maintenir en 3ème Division.

La saison de compétition a surtout été marquée par l'inscription dans les championnats de jeunes d'une équipe de notre club. Les résultats ont été au rendez vous car nos graines de champions ont gagné toutes leurs rencontres ! Nous les félicitons pour cette performance et espérons qu'ils puissent la renouveler cette saison.

BILAN FINANCIER

Le trésorier prend la parole pour annoncer le bilan financier de la saison 2015-2016. Celle-ci a été marquée par un résultat négatif important de l'ordre de 2 000 €.

Le compte de l'association présente en fin d'exercice un solde créditeur à hauteur de 1 000 €.

Le club tient à disposition de tout adhérent les détails de ces comptes.

SAISON 2016-2017

Nous présentons ensuite la saison à venir en commençant par annoncer les nouveaux tarifs d'adhésion :

Licence adulte : 100 €

Licence adulte supplémentaire : 50 €

Licence enfant supplémentaire : 35 €

Licence + cours enfants : 160 €

Licence + cours adultes : 260 €

Caution badge : 60 €

Les cours de l'école de tennis commenceront le mardi 20 septembre 2016.

La date limite pour nous faire parvenir le règlement et les fiches d'inscription obligatoires est le 28 octobre 2016. Faute de règlement à cette date, l'association se réserve le droit d'encaisser les chèques et de ne pas accepter les personnes concernées en cours.

Nous rappelons par ailleurs qu'une licence ne sera délivrée qu'une fois les règlements reçus. Nous notons enfin qu'il est possible de régler la cotisation en plusieurs fois, avec la remise de quatre chèques maximum.

Le club présente ensuite un nouveau règlement intérieur mis à jour. Celui-ci est disponible en téléchargement sur le site atbr.jimdo.com.

Ce règlement insiste sur le fait qu'un adhérent mineur doit obligatoirement être accompagné d'un adhérent majeur pour accéder aux cours. Les badges d'accès ne sont délivrés qu'aux licenciés majeurs, il est important de respecter cette règle.

La bulle a en effet fait l'objet de plusieurs dégradations importantes au cours des dernières semaines, et la plus grande vigilance quant à l'utilisation des badges est donc requise.

Plusieurs informations pratiques sont ensuite délivrées par les membres du bureau et les moniteurs :

En tant qu'adhérent du club, chaque licencié bénéficie d'une ristourne pouvant être comprise entre 10 et 20€ auprès de notre magasin partenaire SPORTEAM, situé 247 Avenue de Grammont à Tours. Celui-ci est spécialisé dans les sports de raquette, et les services, produits et conseils que vous y trouverez sont de qualité.

Les vacances scolaires de la Toussaint débutent cette année le 19 octobre à midi. L'équipe des moniteurs insiste sur le fait que les cours auront bien lieu le mercredi 19 octobre afin de ne pas avoir trois mercredis de suite sans cours.

Nous rappelons qu'il est impératif de bien ranger le filet et les poteaux après chaque utilisation dans la bulle.

A partir de cette saison, les certificats médicaux délivrés par les médecins seront valables 3 ans pour la pratique du tennis. Pensez à faire des photocopies de ceux qui vous seront remis cette année.

Nous effectuerons éventuellement un changement de site de réservation pour les courts de notre club. Vous en serez bien sûr informés dès que cela sera mis en place, et nous vous enverrons les nouveaux identifiants et mot de passes. Pour l'heure, les réservations se font toujours sur le site Balle Jaune à cette adresse : <https://ballejaune.com/club/atbr37>

REMERCIEMENTS

Le président lève la séance en remerciant chaleureusement la commune de Beaumont la Ronce et sa commission des associations pour la subvention accordée cette saison. Celle-ci à elle seule nous permet d'éviter une situation financière encore plus critique.

Nous remercions également les services techniques de la commune pour l'entretien des infrastructures utilisées par le club.